

TELEGRAPHE ELECTRIQUE.—Judi dernier a eu lieu au collège de Caen une expérience du télégraphe électrique. Deux fils de métal avaient été établis dans la plus grande longueur de l'établissement (environ 600 pieds.) Ces fils transmettaient d'un bout à l'autre de l'établissement un signe auquel la réponse était faite immédiatement.

Les personnes qui assistaient à cette expérience ont pu se convaincre de la facilité avec laquelle ce mode de transmission de la pensée peut être établi, scientifiquement parlant. Quant à l'application matérielle du système, l'établissement prochain des chemins de fer peut donner au gouvernement un moyen peu dispendieux de fonder ses lignes télégraphiques principales. A cet effet, il suffirait de faire passer le long du support des rails ou dessous, les conducteurs dans un simple filet de bitume, qui, en même temps les isolerait et les préserverait de la rupture et de l'oxidation.

Ce système télégraphique aurait des avantages réels que le système actuel n'offre pas. De nuit comme de jour, et quel que fût l'état de l'atmosphère, il permettrait de transmettre une nouvelle, ce qui ne peut se faire aujourd'hui, et il la transmettrait aussi vite que la pensée, puisqu'en moins d'une seconde une nouvelle passerait de la terre à la lune, si un fil conducteur pouvait être établi entre les deux globes.—(Pilote du Calvados.)

QUEBEC :

MARDI, 29 MAI, 1838.

ARRIVÉE ET INSTALLATION DU GOUVERNEUR-GENERAL.

Le vaisseau de Sa Majesté le *Hastings*, de 74 canons, ayant à bord Son Excellence le **COMTE DE DURHAM**, gouverneur-général de l'Amérique-Septentrionale Britannique, la **COMTESSE DE DURHAM**, leur famille et leur suite, est arrivé dans ce port dimanche après-midi, en 33 jours de Portsmouth.

Les habitants se sont aussitôt portés en foule dans les rues et sur les quais, dans l'attente de voir débarquer Son Excellence. Mais il a été annoncé que le débarquement n'aurait lieu que lundi à deux heures.

Hier (lundi) à une heure, on eût dit que tous les habitants de la ville et des faubourgs étaient assemblés à la Basse-Ville, mais en apprenant que le débarquement de Son Excellence ne devait s'effectuer qu'aujourd'hui à deux heures, la foule s'est dispersée.

Aujourd'hui à l'heure indiquée, les gardes et les autres troupes de la garnison formant une double haie depuis le quai de la Reine jusqu'au château de Saint-Louis, toute la ville étant en mouvement, les fenêtres garnies de dames dans leurs plus beaux atours, et les rues en partie pavisées, ainsi que les vaisseaux de guerre, dont les matelots étaient à leurs postes sur les vergues, le débarquement s'est effectué enfin sous une salve tirée par le *Hastings*, et répétée par le canon de la citadelle. Le gouverneur-général a été reçu au quai par les généraux sir John Colborne, sir James Macdonell, et tout l'état-major, et s'est immédiatement rendu au château, avec la comtesse et les dames et messieurs de leur suite.

Après lecture de ses différentes commissions comme gouverneur-général, vice-amiral, capitaine général, haut-commissaire etc., Son Excellence a prêté entre les mains du conseil exécutif, et en présence d'une nombreuse réunion de fonctionnaires de tous les ordres et de citoyens, les serments qui lui étaient prescrits en ces différentes qualités, après qui Son Excellence sir John Colborne lui a présenté les conseillers exécutifs, les juges, etc.

Ensuite le gouverneur-général, ayant donné quelques ordres, a visité, avec la comtesse, les logements qui leur ont été préparés à la maison de M. Gagy, rue Saint-Louis, et à la salle du Parlement, et puis s'en est retourné à bord pour la nuit.

Son Excellence a fait sortir la proclamation suivante :

DURHAM.

PAR SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE JEAN GEORGE COMTE DE DURHAM, Vicomte Lambton, etc., etc., Chevalier Grand Croix du très-honorable ordre militaire du Bain, conseiller de Sa Majesté en son très-honorable conseil privé, et gouverneur-général, vice-amiral et capitaine-général de toutes les provinces de Sa Majesté sur et proche le Continent de l'Amérique Septentrionale, etc., etc., etc.

PROCLAMATION.

LA REINE ayant daigné me confier le gouvernement de l'Amérique Septentrionale Britannique, j'ai aujourd'hui pris sur moi l'administration des affaires.

Dans l'exercice de ces importantes fonctions, je compte avec assurance sur l'appui cordial de tous les sujets de Sa Majesté, comme le meilleur moyen de me mettre en état d'amener à une heureuse issue toutes les questions qui intéressent leur bien-être, surtout celles dont j'aurai à prendre connaissance comme haut-commissaire de sa majesté.

Ceux qui veulent sincèrement et consciencieusement la réforme et le perfectionnement d'institutions défectueuses, recevront de moi, sans distinction de partis, de races ou de politique, l'assistance et l'encouragement que leur patriotisme est en droit de commander, de la part de tous ceux qui désirent fortifier et consolider l'union entre l'état métropolitain et ces importantes colonies; mais les perturbateurs du repos public, les violeurs des lois, les ennemis de la couronne, et de l'empire britannique, trouveront en moi un adversaire inflexible, déterminé d'employer contre eux tous les pouvoirs, civils et militaires, dont je suis investi.

Dans une de ces Provinces les plus déplorables événements ont rendu malheureusement nécessaire la suspension de sa Constitution représentative, et le pouvoir suprême m'est dévolu.

La grande responsabilité qui m'est imposée par-là, et la nature pénible et difficile des fonctions que j'ai à remplir, me feront naturellement désirer avec ardeur de hâter l'arrivée de l'époque où le pouvoir exécutif se trouvera de nouveau balancé par tous les contre-poids constitutionnels d'institutions libres, éclairées et britanniques.

C'est de vous, Peuples de l'Amérique Britannique, c'est de votre conduite, et de l'étendue de votre coopération avec moi, qu'il dépendra principalement que cet événement soit retardé, ou qu'il soit immédiat. J'appelle donc, de votre part, les communications les plus franches, les moins réservées.

Je vous prie de me considérer comme un ami et comme un arbitre, toujours prêt à écouter vos vœux, vos plaintes et vos griefs, et bien déterminé d'agir avec la plus stricte impartialité. Si, de votre côté, vous abjurez toute animosité de parti ou de secte, et si vous vous unissez à moi dans le saint œuvre de la paix et de l'harmonie, j'ai l'assurance de pouvoir poser les fondements d'un système de gouvernement qui garantira les droits et les intérêts

de toutes les classes, mettra fin à toutes les dissensions, et placera sur une base durable, avec la faveur de la divine providence, cette richesse, cette grandeur et cette prospérité dont il se trouve les éléments si inépuisables dans ces fertiles contrées.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, au château de Saint-Louis, dans la cité de Québec, province du Bas-Canada, ce vingt-neuvième jour de mai dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent trente-huit, et du Règne de Sa Majesté la première.

(Par ordre,)

CHARLES BULLER,
principal secrétaire.

Voici la liste des passagers à bord du *Hastings*, que nous avons lieu de croire correcte :
Le comte et la comtesse de DURHAM, et leur famille.

M. et Mme. Ellice, Mlle. Balfour,
M. Charles Buller,—principal secrétaire,
M. Turton,—jurisconsulte,
L'Hon. E. P. Bouverie, } Attachés.
M. Arthur Buller, }
M. Bushe, }
L'Hon. Frederick Villiers, } Aides-de-Camps.
Le Capitaine Ponsonby, }
C. A. Dillon, écuyer, }
Frederick Cavendish, écuyer, }
Sir John Doratt, }
Le *Hastings* est commandé par le capitaine F. E. Lock, C. B.
La musique du 71^e régiment est à bord de ce vaisseau.

Nous avons reçu ce matin, par le *British America* et le *Charlevoix*, les journaux de Montréal d'hier matin. Ils contiennent des avis de Liverpool jusqu'au 27 avril, apportés par le *Carroll of Carrollton*, arrivé à New-York vendredi dernier.

Le parlement s'était réuni le 25. Les débats n'offrent rien d'intéressant.

Dans la chambre des communes il a été présenté nombre de pétitions contre le bill relatif à la propriété littéraire. Le procureur-général a déclaré qu'il s'opposerait au bill. M. Talford en a proposé la seconde lecture et l'a soutenu dans un discours long et éloquent.

Les nouvelles d'Espagne sont favorables à la cause de la reine.

L'arrivée du *Hastings* à l'entrée du Saint-Laurent a été annoncée à New-York jeudi soir, et à Montréal hier matin. Cette nouvelle a été apportée à Boston par la goëlette *Albion*, capitaine Forest, venant de Saint-Jean (Terreneuve) et d'Halifax. On l'avait reçue à cette dernière place par un brick de guerre qui s'était séparé du *Hastings* à l'entrée du Saint-Laurent, n'ayant pu pénétrer à travers les glaces dont le golfe était rempli. La frégate à vapeur qui était aussi venu d'Angleterre, avec le *Hastings*, avait essayé d'entrer à Sidney (Cap-Breton), pour y prendre du charbon, dont elle n'était approvisionnée que pour un jour, mais ne l'avait pu à cause des glaces. On l'attendait d'un moment à l'autre à Halifax au départ de l'*Abion*. Le capitaine Forest dit que la glace s'étendait tout le long de la côte au nord d'Halifax l'espace de plus de soixante lieues. Depuis vingt ans qu'il connaît familièrement cette côte, il ne l'a jamais vue présenter une apparence aussi formidable dans cette saison.

La pêche au Loup-marin a manqué en partie cette année à Terreneuve.

Les journaux d'Halifax du 19, reçus ce matin annoncent l'arrivée de la corvette *Charybdis*, capitaine Gore, en 26 jours, et du vaisseau à vapeur le *Dee*, en 25 jours de Portsmouth. La *Charybdis* était attachée à l'escadre de Lord Durham, et s'en était séparée dans le canal de Saint-George, avec ordre d'aller croiser à la hauteur du Cap-Breton et d'y attendre l'arrivée du *Hastings*; mais les glaces l'ont forcée de s'écarter de ses ordres et de se rendre à Halifax. Il en a été de même du *Dee*, qui en arrivant à la hauteur de Louisbourg, où il fut hélé par la *Charybdis*, n'avait du charbon que pour un jour. Le *Dee* a 50 sapeurs à bord, avec quelques artilleurs.

Les journaux anglais ont publié ce qui suit comme une circulaire adressée par la chambre du commerce de Montréal aux négociants des divers ports des îles britanniques; les journaux de Montréal l'attribuent à quelque agent du parti révolutionnaire, qui l'aura fabriquée dans le dessein de nuire au commerce :

"Monsieur,

"La chambre du commerce de cette ville croit qu'il est de son devoir de vous informer, pour que vous en fassiez part aux personnes intéressées dans la navigation britannique, que l'on fait en ce moment de grands préparatifs pour incendier les vaisseaux anglais qui arriveront l'été prochain dans le Saint-Laurent. L'incendie des villages de St-Eustache et de St-Benoit, par ordre de sir John Colborne, commandé par la nécessité de frapper d'une terreur salutaire l'esprit des rebelles, a inspiré aux Canadiens la résolution d'user de représailles et ils veulent se venger, que la révolte soit étouffée ou non. Nous aurions considéré ce projet comme une vaine menace si les Américains de nos frontières n'entretenaient des communications constantes avec les insurgés et n'étaient excités par des transfuges des provinces.

L'incendie de la Caroline a produit une grande effervescence dans certaines parties des Etats-Unis; on y discute même ouvertement le projet de mettre le feu à tout vaisseau anglais qui tenterait d'entrer dans le Saint-Laurent. Pour effrayer le peuple, on lui dit que le choléra pourrait bien être importé de nouveau par les navires anglais.

Mardi dernier, un essai a été fait sur un vieux sloop qui se trouvait à l'ancre dans le lac. Le bruit réussit parfaitement, bien que la position fût défavorable, et la populace poussa des cris de joie. Nous ne pensons pas que le danger soit aussi imminent pour les vaisseaux armés que S. M. enverra à notre secours; mais nous avouons franchement que nous ne concevons pas comment les navires marchands pourraient, dans un canal long et étroit, échapper aux agressions de l'ennemi, surtout si l'on réfléchit qu'ils seront exposés aux vents contraires et aux courants, sauf les opérations sur la partie supérieure du fleuve.

Nous croyons que ni croisières, ni gardes-côtes, ne pourraient protéger d'une manière efficace nos navires. Il est aussi très probable que les habitants de l'état du Maine mettront à profit nos dissensions intestines pour s'emparer du territoire litigieux entre eux et nous, et qu'ils pousseront même leurs prétentions jusqu'au Saint-Laurent. Les grandes quantités de bois qui se trouvent entre les mains des marchands de Québec, les portent à consulter leur intérêt, plutôt que d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe; ils vont jusqu'à discréditer la nouvelle de ce projet des rebelles de couvrir le fleuve de brûlots; nos négociants eux-mêmes désirent ne point lui donner de publicité pour le moment. Par ces raisons et pour que les rebelles ne puissent savoir que nous sommes si bien informés de leurs desseins, nous ne publierions cette circulaire qu'après avoir reçu votre réponse.

Signé, JULES QUESNEL, président.—T. M. Smith.

(Standard.)